

LE DEVOIR

Le Devoir

Actualités, vendredi 21 février 2025 180 mots, p. A3

Pas de responsable clair dans le fiasco

Isabelle Porter

«De l'information fausse a été donnée au gouvernement», a dit le premier ministre François Legault en réaction au rapport rendu public jeudi matin au sujet du fiasco de SAAQclic.

Un peu plus tôt, le ministre de la Cybersécurité et du Numérique, Éric Caire, s'était dit en «scolère» au sujet des révélations de la vérificatrice générale (VG) du Québec, Guylaine Leclerc. «On a été trompés», a-t-il affirmé.

Jeudi, l'opposition libérale a bombardé le gouvernement de critiques sur le dossier. La SAAQ est sous la responsabilité de la ministre Geneviève Guilbault, a répété le chef intérimaire Marc Tanguay. «La ministre des Transports, elle est responsable en vertu de la loi québécoise de l'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec», a-t-il tonné.

En mêlée de presse, cette dernière a, elle aussi, dit avoir été tenue dans l'ignorance par la SAAQ. «Je n'étais absolument pas au courant de ça», a-t-elle soutenu. «J'assume entièrement la part de responsabilité qui me revient», a-t-elle dit aux journalistes, sans la définir.

© 2025 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.